

# La crainte des « bad buzz » menace-t-elle certains vieux films ?

Après une polémique sur le Père Fouettard, un producteur a retiré du marché un de ses anciens films. Des classiques sont-ils menacés par le « politiquement correct » ? Tomas Leyers, le patron de Cinematek, se veut serein.

WILLIAM BOURTON

Le débat resurgit chaque année avec les premiers frimas : faut-il continuer à flanquer Saint Nicolas de Père Fouettard ? On le sait, certains l'accusent d'être une projection raciste... La controverse est particulièrement vive aux Pays-Bas, pays où « Zwarte Piet » est né en 1850. Ainsi, le producteur de *Het Paard van Sinterklaas* (Le cheval de Saint Nicolas), un film familial qui a attiré un demi-million de spectateurs dans les cinémas hollandais en 2016, vient d'annoncer qu'il ne désire plus qu'il soit diffusé en raison, précisément, de la présence de l'acolyte grimpé en noir du « grand saint ».

« C'est vraiment dommage que nous ayons mis Zwarte Piet dans le film à l'époque », a déclaré le producteur, Burny Bos. « Nous n'y avons pas réfléchi attentivement. Je comprends maintenant pourquoi de nombreux Néerlandais s'opposent à ce personnage et je pense qu'en l'état, ce film ne doit plus être diffusé. »

Par-delà cette polémique, se pose une question plus fondamentale : peut-on encore montrer certains vieux films qui charrient une vision du monde devenue problématique – considérations sexistes, racistes, colonialistes, appropriation culturelle, etc. – ou faut-il, *a minima*, les lester d'un appareil critique ou de mises en garde ?

## Renouveler la réflexion

Tomas Leyers, le conservateur de la Cinémathèque royale de Belgique (Cinematek), est régulièrement confronté à ce genre de prise de tête. « En tant qu'institution dédiée à la conservation et à la diffusion d'un héritage audiovisuel, nous avons pour politique de ne jamais exclure de films de notre programmation car il s'agit toujours du résultat d'une expression artistique ou personnelle d'un réalisateur », nous explique-t-il. « Mais cela doit s'inscrire dans le cadre d'un dialogue ouvert et constructif avec la société : dialogue moral, politique, scientifique, culturel, etc. Et si quelqu'un se sent offensé par certaines choses, il a bien sûr le droit de l'exprimer... »

Il y a six mois environ, Tomas Leyers a lancé un groupe de réflexion au sein de Cinematek sur la manière de présenter certains films au contenu potentiellement « sensible ». Alimenter la réflexion plutôt que pratiquer l'exclusion, donc. « Parallèlement à la présentation de



films, fournir un contexte autour des films fait également partie de notre mission », explique-t-il. « Malheureusement, malgré les efforts de contextualisation, le dialogue n'est pas toujours possible. Ainsi, Facebook réduit la visibilité de notre page depuis plusieurs mois parce que nous avons annoncé et programmé une projection de *Triumph des Willens*, de Leni Riefenstahl (*Le Triomphe de la volonté* : documentaire sur le congrès du Parti nazi à Nuremberg, en 1934, NDLR), alors que lorsqu'on prévoit un tel film, on l'encadre toujours, au minimum avec un article

**Le film « Het Paard van Sinterklaas », que son producteur ne souhaite plus diffuser en raison de la présence du Zwarte Piet.** © D.R.

journalistique. » Ce film était montré en amont d'un cycle sur le cinéma militant et l'émigration des cinéastes de l'Allemagne nazie par Günter Peter Straschek.

## D'autres périls...

Certains ne manqueront pas de se dire qu'il y a quelque chose de dérisoire et d'hypocrite à vouloir censurer certains vieux films à la télévision parce qu'ils renvoient, par exemple, une image dévalorisante des femmes, alors que des scènes autrement plus avilissantes sont désormais à portée de clic sur pléthore de sites hébergés sur la Toile... « Il est clair qu'aujourd'hui, on peut trouver ce qu'on veut sur internet, y compris des trucs horribles », opine Tomas Leyers. « Il faut renouveler la réflexion et je pense que ce n'est pas dans l'exclusion qu'on trouvera les réponses. »

Exclusion ou autocensure, comme dans le cas de *Het Paard van Sinterklaas*... N'existe-t-il pas un risque que certains films deviennent « invisibles », tout simplement parce que ceux qui en détiennent les droits auront décidé de les tenir sous clef, pour « éviter les ennuis » ?

« J'ai effectivement peur que l'on ne puisse plus voir certains films dans le futur, mais plutôt pour d'autres raisons », répond le conservateur de la Cinémathèque. « Dans la gestion de nos collections et la conservation des films, l'évolution climatique ou l'augmentation des prix de l'énergie m'inquiètent bien davantage. Pour le reste, il y a vraiment très peu de films qui sont interdits pour toujours. Et d'ailleurs, ces films-là ont parfois plus de chance d'être sauvegardés car il y a un intérêt pour eux... Nous possédons une collection de 80.000 films, dont la plupart ne suscitent pas de polémique et donc malheureusement aussi, parfois, pas d'intérêt. Ce sont eux qui risquent d'être perdus. »



*Dans la gestion de nos collections et la conservation des films, l'évolution climatique ou l'augmentation des prix de l'énergie m'inquiètent bien davantage. Pour le reste, il y a vraiment très peu de films qui sont interdits pour toujours*

Tomas Leyers  
Patron de Cinematek



## c'est vous qui le dites

### POURQUOI DE TELS PRIX ?

Il faudra qu'on nous explique pourquoi en Belgique tous les produits courants du ménage sont 10 à 20 % plus chers qu'en France ! Du vin aux magazines (la scandaleuse tablette !) en passant par le fromage, le yaourt ou le chocolat. Pour l'eau en bouteille, malgré le recyclage organisé, la taxe écolo sur le plastique double le prix alors que les Français ont les mêmes soucis : où passe cette taxe ? Où va la différence de prix des assurances voiture bien moins chères chez nos voisins ? Pourquoi une tablette de chocolat coûte 30 %

moins cher en France qu'en Belgique ? Car quand on a bien pris conscience de ça, la disparition de la petite classe moyenne résulte des prés carrés des distributeurs exclusifs et de taxes cachées qui n'ont pas de raison d'être.

Moritz Montanez

### LE SPECTRE DE LA PÉNURIE

Les surprofits, c'est tout l'argent que les vendeurs se mettent dans les poches par rapport à la différence entre le prix de vente et le prix d'achat. Le risque de ne plus trouver de vendeur est une peur que soulèvent ceux qui veulent profiter de la crise qu'ils prennent comme

alarme pour accélérer la transition énergétique. En réalité, croyez-vous que les vendeurs préféreront garder leur gaz plutôt que de le vendre à un prix négocié ? Le deal est bien là : savoir faire preuve de discernement au moment de cette négociation pour déterminer le prix juste que l'UE souhaite fixer. Sinon, où les vendeurs vont-ils trouver un autre client prêt à leur acheter les quantités dont l'UE a besoin ?

Claude Lousberg

### CONCLAVE : DES ÉCONOMIES TOUT JOURS TARDIVES

Je retiens de ce budget la seule phrase intéressante :

« L'Etat coûte cher et doit faire des économies ». Il y a trop longtemps que c'est le cas et c'est malheureux de ne s'en rendre compte et/ou de n'agir en fonction que lorsque l'on est au bord du gouffre. Et ce n'est pas le morcellement du pays voulu par la droite flamande ou la naïveté catastrophique de l'extrême gauche wallonne qui va nous aider à diminuer le coût de l'Etat. L'Europe ne devrait-elle pas aussi faire des efforts dans ses dépenses ? Combien la Belgique devra-t-elle payer durant les exercices 2023-2024 pour maintenir à flot les goinfres financiers ?

Laurent Cordier



*Les nouvelles générations africaines sont animées par un irrésistible désir d'autonomie. Ouvertes sur le monde, elles veulent sortir des tête-à-tête stériles et retrouver le goût de penser et d'agir ensemble.*

*On ne libérera cette énergie que par plus de démocratie et par un recentrement des projets de transformation sociale autour de l'idée du vivant*

Achille Mbembé Philosophe



## ABONNÉS



**Criminaliser et intimider les personnes qui aident les migrants est inacceptable**

Un rapport des Nations unies qui sort ce 13 octobre dénonce les dangers que courent les défenseurs des droits de l'homme (à titre individuel ou en tant que membres d'ONG) qui travaillent pour protéger les droits des migrants. Mary Lawlor, rapporteuse spéciale des Nations unies, s'exprime dans une carte blanche.